28me Année N° 25 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — Vendredi 25 Janvier 1884

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. : 13.50
» » Six mois. : 25.»
» » Un an : 50.»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue Nationale 18
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de Pas et aux bureaux du *Nouvelliste du Nord et du Pas-de-Calais*, 9 bis rue du Curé-Saint-Etienne.
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas* place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 24 JANVIER 1884

LES SYMPTOMES DE REFROIDISSEMENT

Il manquait à l'ensemble des impressions de la presse républicaine, sur le scrutin de dimanche à Dieppe, la note d'un journal de cette nuance, sincère et soucieux d'être impartial. Cette note nous est fournie par le *National*, et elle répond, mieux que nous ne saurions le faire aux protestations de confiance des journaux opportunistes. Le *National* ne voit pas qu'il y ait dans l'élection de Dieppe de quoi s'émouvoir encore Ce n'est, d'après lui, « qu'un incident rentrant dans les hasards de la lutte électorale. » Cependant il lui paraît que la foi, l'enthousiasme, l'élan des populations se sont ralentis. Il se produit, dit-il, une stagnation, une sorte de silence de mauvais augure dont il serait sage de s'inquiéter, plus sage encore de rechercher les causes.

Cette préoccupation est d'autant plus intéressante qu'elle se produit à l'heure où, dans un accès de scepticisme, le *Figaro* considère la durée du régime républicain comme favorisée par l'énervement public. On a beau leurrer les ouvriers, gaspiller les finances, mener à la diable les affaires du pays, prendre à l'intérieur des mesures qui compromettent les plus graves intérêts, courir les aventures à l'extérieur, rien n'y fait; malgré les impôts énormes et le budget en déficit, le pays se laisse aller à ceux qui le gouvernent si mal. Une monarchie qui aurait fait la moitié de ces sottises, ajoute le *Figaro*, aurait déjà succombé sous leur poids.

Fort heureusement, dans le même journal un avertissement plus énergique est donné par un remarquable article dans lequel M. Raoul Duval, s'élevant contre le danger des utopies, préconise comme la meilleure des politiques celle qui donne l'apaisement aux esprits et l'aliment au travail. M. Raoul Duval, lui aussi, montre les dangers de l'apathie bourgeoise, si elle se continuait, en présence de l'impéritie des gouvernants et des revendications radicales.

Cette assertion est juste, et il faut reconnaître que l'on fait bien large mesure à la république. Mais faut-il pour cela se laisser aller au courant comme un bouchon de liége qui flotte sur l'eau? Nous croyons que la presse conservatrice a un autre role à remplir que celui qui consiste à noter les syncope du malade, sans paraître croire à la guérison.

Moins facile sur les conséquences de cette situation que M. F. Magnard, il entrevoit qu'on s'achemine « vers quel- » que heurt formidable qui préparera du » travail à toute une génération, celui de » relever les ruines amoncelées en quel- » jours par l'ignorance brutale et l'envie » féroce de jouir.

Pour en revenir au *National*, il a perçu cette inquiétude dont la manifestation a échappé l'esprit subtil de M. Magnard, et, en journal avisé et prévoyant, il cherche à se rendre compte de ce symptôme, si isolé qu'il le croie encore, et à en étudier l'origine et les manifestations :

« Ce qui pourrait expliquer ce refroidissement de l'opinion, dit le *National*, ce qui pourrait amener un jour une désaffection plus grave, ce serait principalement, à notre avis, l'effet produit sur les populations par ce triple phénomène que, sous un régime démocratique et parlementaire qui devrait être, par excellence, l'économie, l'ordre, la quiétude, aucun de ces trois bienfaits ne paraît assuré. Les dépenses vont leur train plus que jamais, confinant au gaspillage, et reléguant bien loin la perspective de ces dégrèvements qui faisaient l'espoir du paysan; il ne voit point que ses lourdes charges soient allégées. Par surcroît, il lui arrive constamment à l'oreille d'alarmantes paroles d'anarchistes, le bruit des divisions républicaines, des injures ignobles jetées à la face du pouvoir, des échos de journaux et de clubs intransigeants et extravagants où la menace d'émeute, la menace de mort, la prédication de la dynamite révolutionnaire sont devenues monnaie courante du succès oratoire; et, du fond de leurs villages, nos braves gens des campagnes, ébahis d'un pareil langage, n'ont qu'une chose à se dire forcément : c'est que tout cela n'est point l'ordre, n'est point la quiétude.

« Le régime actuel, qui devait être meilleur et moins cher que la monarchie, n'a donc point tenu ses promesses. Tout devait s'y résoudre par le vote, et l'on vit constamment sous la menace que quelque chose se résoudra par la violence. Ce devait être le gouvernement du pays par le pays, et l'on se voit encore dominé par des factions, par des influences de groupes, de coteries, ou de minorités turbulentes auxquelles on concède trop. Les modérés, qui font la grande masse laborieuse, commerçante, industrielle, agricole, mais à qui il ne plaît point, occupés qu'ils sont à leurs affaires, d'entrer par eux-mêmes en lutte dans l'arène politique, cherchent des yeux un gouvernement fort et respecté qui préserve suffisamment l'avenir contre les retours sinistres et désastreux du passé démagogique. Ce gouvernement, l'avons-nous? Tout est là. Il ne suffit même pas que nous l'ayons de fait ou d'intention. Il faudrait qu'il fût donner à tous le sentiment bien net de son existence assurée.

» Or, la déception des modérés pourrait, à la longue et si l'on n'y prenait garde, se traduire dans le mouvement électoral par des symptômes plus graves que le scrutin de Dieppe. Ce ne serait pas impunément qu'on fatiguerait les espérances du pays, qui s'est fait de la République un idéal dont nous sommes bien loin, et qui n'a pas eu de longues sympathies pour celle de 1848. »

Nous avons tenu à redoubler intégralement cette consultation sur l'état de l'opinion publique émanant d'un journal républicain. Si modérée que soit dans la forme cette critique des actes du régime actuel, elle explique le mouvement de résistance qui commence à se révéler dans les villes.

La situation du cabinet

Le ministère s'en va en lambeaux, disait un député après le vote sur la demande en autorisation de poursuites.

Cette parole traduit parfaitement l'impression générale. Sans remonter bien haut, le cabinet semble en effet traverser une phase critique qui pourrait bien lui devenir fatale. Au mauvais effet produit par la nouvelle loi sur la préfecture de police, vient aujourd'hui s'ajouter une défaite, à laquelle n'ont pas peu contribué MM. de Cassagnac et Andrieux. Le député de Gers a été très-applaudi lorsqu'il a dit qu'il était pénible de voir un député accepter les fonctions de rapporteur, quand il s'agissait de traîner un collègue sur les bancs de la cour d'assises. « On voit bien que vous n'y avez jamais passé, » a-t-il ajouté en s'adressant à M. Lelièvre, rapporteur.

M. Andrieux n'a pas eu moins de succès quand il est venu donner une leçon de droit au ministre de la justice, lequel s'est contenté de répondre par des gestes de dénagation.

Somme toute, mauvaise journée pour le cabinet Ferry qui, avec la loi sur les manifestations, n'est pas au bout de ses peines.

LA SOLUTION DE LA CRISE EN ESPAGNE

On écrit de Madrid le 19 janvier :

La solution de la crise a été un véritable coup de théâtre; je ne saurais vous décrire la surprise qu'elle a causée. Voici de quelle manière l'événement a eu lieu :

M. Posada Herrera se présenta hier au palais pour prier le roi ou de signer le décret de dissolution des Cortès, ou d'accepter la démission du ministère.

Alphonse VII répondit qu'il avait besoin de temps pour réfléchir et ajourna le « premier » à une heure de l'après-midi.

Mais à peine M. Posada Herrera était-il sorti de son cabinet, que le roi faisait appeler M. Canovas del Castillo.

Le chef de la droite arriva à onze heures, et après un entretien d'une demi-heure, le souverain le chargea de former un cabinet.

Quand M. Posada Herrera revint, à une heure, le roi lui communiqua, comme réponse, la liste des nouveaux ministres.

Ceux-ci prêtèrent serment à quatre heures, et à cinq heures, ils étaient déjà en possession de leurs ministères respectifs.

Vous le voyez, jamais on n'avait moins perdu de temps en de pareilles circonstances. Tout devait être préparé à l'avance et la rapidité extraordinaire avec laquelle on s'est, pour ainsi dire, emparé des ministères semble bien prouver qu'on redoutait un *coup* ou du maréchal Serrano, ou de son neveu Lopez-Dominguez.

Tout le monde s'accorde ici à reconnaître que la roi a fait preuve d'une grande énergie,

Le cabinet Canovas del Castillo contient toutes les nuances du parti conservateur, depuis M. Pidal, fervent catholique, jusqu'à M. Silvela, qui est beaucoup plus libéral que conservateur,

Il est juste de reconnaître que les capacités ne manquent pas à ce cabinet. Tout fait présumer qu'il se maintiendra longtemps au pouvoir. Le pays l'a accueilli avec faveur. Si les carlistes ou les républicains ont la velléité d'en appeler aux armes, il n'est pas douteux qu'il ne mette à les combattre l'énergie qu'il a déployée pour se constituer

Les partisans de M. Sagasta sont très mécontents, et cela se comprend. C'est à l'intransigeance de leur chef qu'il convient d'attribuer la chûte du précédent cabinet. Il pensait qu'en évinçant les « isquierdistes » (les membres de la gauche) des départements ministériels, il recueillerait leur succession, mais il avait compté sans son hôte.

CYVOCT

On sait que l'anarchiste Cyvoct, condamné à mort, s'est pourvu en cassation et que son pourvoi a été rejeté. Cette décision de la Cour suprême a fourni à ses coreligionnaires l'occasion d'une manifestation caractéristique.

Le 21, plus de deux mille individus se réunissaient à la salle de la Perle, à la Croix-Rousse, à Lyon, pour protester contre la condamnation.

Le citoyen Galieni, d'une voix de tonnerre, avec des gestes furibonds, commence ainsi :

» Si on tue Cyvoct, nous irons au pied de la » guillotine pour que son sang jaillisse sur nos » faces, s'imprègne sur nos fronts, afin que jamais » nous ne puissions oublier une pareille infamie. » Cyvoct n'est pas coupable. La révolution éclatera bientôt; quiconque ne sera pas à nous, sera » mis à mort. Laguerre, ajoute l'orateur, n'a pas » fait son devoir; il a joué avec la tête de notre » ami comme un enfant avec une pomme. Il a » escaladé nos épaules pour arriver au Palais-Bourbon.

» Le parti révolutionnaire considère comme un » défi la condamnation de Cyvoct; il se déclare » solidaire de la propagande faite par lui et le » proclame. Il saura venger sa mort par tous les » moyens possibles. »

Ces dernières paroles servent d'ordre du jour; il a été voté à l'unanimité. L'assemblée s'est séparée aux cris de : Vive la Révolution! Vive la Commune! Vive Cyvoct!

La sortie a eu lieu au milieu de ces vociférations; l'effervescence était à son comble, lorsque tout-à-coup une brigade d'agents cachés, déboucha, cernant les anarchistes et mettant la main au collet de l'orateur Galieni. Une véritable lutte s'est engagée. Les anarchistes attaquaient la police pour délivrer leur compagnon. Les agents, accablés par le nombre, allaient succomber, et ils durent dégainer et mettre le revolver au poing. Ils purent ainsi conduire Galieni au poste.

La foule les suivait en poussant des cris de : Vive la Révolution! A bas la police! A bas les canailles! Des femmes accourent se joindre aux hommes et entonnent la vieille et horrible chanson : *Dansons la Carmagnole!* avec cette variante : *Vive le sang des bourgeois!*

On voit que les prêches de la presse révolutionnaire portent leurs fruits. C'est maintenant en pleine rue que les cris de mort retentissent. Les anarchistes luttent corps à corps avec la police.

Ça marche, ça court...

Mais que les amis de Cyvoct se rassurent : M. Grévy grâciera ce martyr nouveau, comme il a gracié ce père qui a violé, martyrisé et étranglé sa fille.

L'ELECTION DE LODÈVE

M. Leroy-Beaulieu ayant intenté un procès à M. Railhac, adjoint de Lodève, pour fraude électorale, celui-ci avait introduit une demande reconventionnelle de 100,000 francs de dommages et intérêts.

Cette demande est venue en jugement hier matin.

Cet adjoint a été débouté de sa demande, et M. Leroy-Beaulieu, considéré partie civile, condamné aux dépens.

Voici quelques considérants, très-instructifs, de ce procès :

« Quelques graves que soient les présomptions qui se dégagent des faits de la cause, elles ne sont pas suffisantes, à ce qu'il paraît, pour amener une entière conviction en présence des antécédents irréprochables du prévenu et des dépositions des témoins à décharge qui, placés près du bureau, n'ont rien vu de suspect, et dont quelques-uns sont en contradiction sur plusieurs points avec les témoins cités par la partie civile.

» Par ces motifs et attendu, au surplus, qu'en matière pénale le doute s'interprète toujours en faveur du prévenu, le tribunal acquitte M. Railhac. Statuant ensuite sur la demande réconventionnelle de ce dernier, il la rejette, et attendu que la partie civile, en saisissant le tribunal, n'a fait qu'user d'un droit des plus légitimes; qu'en présence des constatations auxquelles il a été procédé au cours des débats sa bonne foi ne peut-être mise en doute et que, dans ces circonstances, des dommages ne peuvent être dus... »

Les cercles catholiques d'ouvriers

On lit dans l'*Univers* :

«On annonce que l'assemblée régionale de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers qui doit s'ouvrir à Lille, le 24 janvier, sera de la plus haute importance. Les grands industriels du Nord, justement préoccupés de la crise ouvrière, suivront avec intérêt ces réunions, où tous seront conviés à émettre leur opinion sur les applications pratiques que l'Œuvre propose, comme contenant la solution de la question sociale.

«L'Œuvre des cercles veut faire la lumière; elle appelle la contradiction. On présume qu'il sera fait une certaine opposition à l'idée corporative telle que l'Œuvre la comprend, telle que l'expose son organe officiel, l'*Association catholique*.

»Cette idée heurte encore bien des préjugés. L'école libérale la repousse avec colère. Certains économistes chrétiens ne l'admettent qu'avec des réserves, des distinctions, des accommodements. L'Œuvre des cercles persiste dans ses affirmations. L'avenir dira si elle se trompe ou si sa formule est la vraie.»

Les vrais démocrates

On peut être *réactionnaire* et être sensible aux souffrances du peuple, de même qu'on peut être démocrate et n'avoir de ses misères qu'un souci médiocre. Cela s'est vu souvent, cela se voit même tous les jours. C'est ainsi qu'hier on a vu M. le duc de Bisaccia, montant à la tribune pour appeler l'attention du gouvernement sur la situation douloureuse faite aux 40,000 chiffonniers de Paris par l'arrêté de M. le préfet de la Seine, pris en exécution d'une délibération du conseil municipal, être obligé de parler pendant quelque temps au milieu du bruit, des conversations et même des rires de la gauche. Le spectacle était tout-à-fait instructif et il est regrettable qu'il n'ait pu avoir pour témoins tous ceux dont les souffrances servent de si beau thème, en temps d'élection, aux candidats républicains.

La désorganisation judiciaire

La loi néfaste sur la magistrature n'est pas faite pour donner des garanties bien solides aux justiciables. Témoin la situation suivante exposée par l'*Eolair* de Montpellier :

« A Perpignan, il y a un président, un juge d'instruction et deux juges, par conséquent, une seule chambre. Pour suffire au nombre d'affaires, M. le président doit tenir audience tous les jours de la semaine; aussi, arrivé au vendredi ou au samedi, il éprouve souvent de besoin de confier, pour un jour, la présidence à un autre juge; la chose est parfaitement naturelle. Mais ce qu'il y a de déplorable, c'est que le juge d'instruction se trouve alors président de la section correctionnelle. Après avoir fait l'instruction, après avoir interrogé le prévenu à plusieurs reprises, après avoir renvoyé lui-même ce prévenu devant le tribunal correctionnel, *il va le juger*, il va écouter des débats qui ne l'intéressent plus, il va condamner après avoir déjà donné son avis et déclaré coupable le prévenu.

REVUE DE LA PRESSE

Le *Monde* consacre à la situation actuelle du parti monarchique une étude intéressante :

Entre la République et l'Empire, — la République, discréditée, désagrégée, penchant vers sa chûte; l'Empire, mal représenté par deux princes dont les partisans les plus nombreux et les meilleurs se replient découragés sur eux-mêmes; — entre ces deux formes de gouvernement, l'une mourante et l'autre qui ne renaît pas, apparaît plus distincte de jour en jour et plus rapprochée l'image de la Monarchie.

Le choix à faire s'imposera dans les prochaines élections générales, et avant d'entrer en campagne il est nécessaire de passer en revue les forces sur lesquelles nous fondons l'espoir de notre relèvement.

Si l'on néglige les adhésions venant toujours très-nombreuses à un parti en train de vaincre, dans les dernières heures de la lutte qui le porte au pouvoir, — et si l'on tient compte seulement de ceux qui, dès à présent, verraient avec satisfaction ou sans déplaisir, en y contribuant ou en le laissant faire, le rétablissement de la monarchie, les royalistes représentent une partie très-considérable de l'opinion publique.

Aux anciens légitimistes et aux anciens orléanistes, il faut joindre en effet tous ceux des impérialistes qui, suivant l'aveu d'un ami personnel du prince Napoléon, étant *des catholiques et des conservateurs trop violents*, sont repoussés par le chef de leur parti. Il convient encore de comprendre parmi ceux que le retour de la monarchie n'effraierait pas, ces républicains du centre gauche, dégoûtés de la République, qui s'est échappée de leurs mains, poignée de chefs presque sans soldats, mais influents par leur intelligence et par leur connaissance des affaires, plus judicieux et plus utiles au conseil que fermes dans l'action, professant presque tous une réelle sympathie pour les princes d'Orléans, et amenés par les excès des sectaires à un respect sincère et de plus en plus pratique de la religion; tels sont les partis, considérables par la valeur et par le nombre, dont les préférences pour la monarchie ou tout au moins l'adhésion finale à cette forme de gouvernement ne sauraient être douteuses.

Vienne un groupe d'action, un moteur qui relie et mette en œuvre ces éléments inertes et encore divisés; vienne une circonstance favorable, et l'opinion publique entraînée se déplacera, allant d'elle-même vers la monarchie.

La circonstance favorable, on peut être assuré que le parti républicain la fournira tôt ou tard.

Le moteur existe, et parmi les éléments que nous avons énumérés, il en est deux qui, rapprochés et confondus, forment aujourd'hui le gros des royalistes, ce qu'on pourrait appeler le parti d'action.

Ce sont d'abord les anciens royalistes. On a raconté, ici même, comment, dès la première heure, leur adhésion à Monsieur le Comte de Paris avait été éclatante, désintéressée et patriotique.

Si pénible cependant qu'ait pu paraître à quelques-uns d'entre eux la nécessité de s'incliner, malgré leurs souvenirs devant le prince héréditaire, sa proclamation à Goritz ne pouvait être que le premier acte de l'union monarchique.

Bien autrement délicate devait être l'organisation de cette union, et si la logique faisait un devoir aux royalistes de reconnaître Monsieur le Comte de Paris [illegible] partisans, la poursuite du rétablissement de la monarchie, on comprend ce que ces rapprochements quotidiens, cette collaboration constante devaient rencontrer de difficultés de personnes et de situations.

Elles ont été surmontées cependant. Jaloux autrefois de garder leur parti contre toute invasion, les anciens royalistes ont accepté de ne plus être les seuls, d'avoir simplement leur place dans la lutte commune; si quelques méfiances subsistent encore, le travail commun les fera bientôt disparaître. Si quelques abstentions se produisent, la réflexion et le dévouement y mettront fin. Il n'est pas jusqu'au petit nombre d'égarés que des apparences de droit et des raisonnements captieux ont détournés vers nous ne savons quels princes étrangers, que le patriotisme et la clarté du vrai ne doivent, tôt ou tard, ramener à une plus saine appréciation des choses.

Jamais secousse n'a été plus rude que celle qui a ébranlé jusque dans ses fondements l'ancien parti royaliste; jamais, en moins de cinq mois, un parti aussi profondément ébranlé n'a repris si complètement, si virilement possession de lui-même. Il apporte aux anciens orléanistes des qualités que ceux-ci ont reconnues et dont ils lui savent gré : un esprit d'abnégation, de générosité, de discipline, sur lesquels une action pratique doit s'appuyer.

A eux se sont joints les anciens orléanistes. Avec l'avènement de Monsieur le comte de Paris aux droits de Monsieur le Comte de Chambord, le pivot d'action se déplaçait, et les amis des princes devaient naturellement prendre une grande part d'influence. Cette situation nouvelle comportait des droits et des devoirs; les anciens orléanistes ont accepté les uns et les autres, étonnés peut-être dans le premier moment d'avoir à se déterminer et agir, mais s'habituant promptement à ces responsabilités délicates; empressés à accepter et à utiliser tous les dévouements et tous les concours; — désireux d'aplanir les obstacles et de dissiper les préventions qui pouvaient encore les séparer de quelques anciens royalistes, de rechercher les points qui doivent rapprocher d'eux leurs anciens amis du centre gauche, de rassurer les impérialistes conservateurs qui demandent surtout des garanties d'ordre et de sécurité; — n'oubliant pas, en un mot, qu'ils devaient remplir cette mission féconde : être les représentants du Roi de tous.

Réunis, ces deux éléments constituent une force capable, le moment venu, d'imprimer à l'opinion publique un mouvement décisif.

Ceux qui ne veulent juger qu'en s'attachant aux difficultés de détail restant à résoudre, sont seuls à parler de l'inertie des monarchistes.

Mais à juger des choses par l'ensemble des résultats obtenus, à constater les difficultés surmontées qui étaient les plus grosses, le temps relativement court employé à les résoudre, les observateurs attentifs ne s'y trompent pas, et leur confiance renaît dans un parti qui s'est fait, en cinq mois, homogène et discipliné.

La fusion des anciens adversaires était le préliminaire indispensable de toute action efficace. Or, on peut le dire aujourd'hui en toute vérité : l'union monarchique est faite.

Nous n'avons parlé, dans cette énumération, que des royalistes avérés. Il existe cependant, dans les masses profondes de la nation, une foule innombrable de royalistes inconscients.

C'est ce peuple honnête des campagnes, effrayé par tout changement, mais qui, loin d'être attaché à la République, saluerait avec joie le rétablissement, opéré par d'autres, du gouvernement monarchique. Ce sont encore ces nombreux ouvriers des villes que le socialisme n'a pas atteints. Ils sont prêts à se tourner vers le seul pouvoir capable de donner à leurs besoins, par la sécurité et le travail, et à leurs légitimes aspirations, par d'utiles réformes, les satisfactions qui leur sont dues.

La royauté est plus populaire qu'on ne veut le dire : le peuple n'est pas sans se rappeler ces deux devises de nos rois : « Tout pour le peuple » et: « Le roi est fait pour la nation », et cette partie saine de la démocratie, qui n'a jamais fait de révolutions, et qui les a toutes subies, verrait sans crainte une monarchie qui, sans la flatter, la servira.

Jules Auffray.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Étude microscopique de la laine

Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* d'avant-hier.

Laines à tapis.

Les trois parties essentielles de la laine se discernent le plus complètement dans les qualités les plus communes de laines à tapis, et particulièrement dans les races orientales. Les célèbres Donskoï russes, blanches et noires, provenant de la vieille race dite race valaque, et répartie dans les régions du Don et de la Caspienne, présentent une écaille fort large, mais pas à vive arête, un corps doux et souple, et une moelle très-développée. Les cellules de celles-ci sont très-grandes occupant au moins chacune un tiers du diamètre total du conduit médullaire.

Dans les Donskoï noires, la moëelle occupe plus du demi-diamètre de la fibre qui mesure de 1/8 à 1/10 de millimètre. A côté de ces fibres, toutefois, on trouve dans les laines blanches de cette espèce, rarement dans les noires, des fibres beaucoup plus fines, sans moëelle, mais avec abondance d'écailles et mesurant en moyenne 1/39 de millimètre de diamètre.

Les laines d'Albanie ressemblent aux Donkoï blanches par le caractère de leurs marques et aussi par ce qu'elles comprennent toujours deux sortes de fibres côte à-côte dans un même échantillon; mais la moëlle est composée de petites cellules, les écailles, au contraire sont plus fines et moins saillantes que dans les Donskoï. Le diamètre des fibres varie de 1/10 à 1/30 de millimètre.

Les Bagdad contiennent une proportion beaucoup plus grande de fibres fines avec peu de moelle, et les écailles qui les recouvrent, bien que beaucoup moins grandes que dans les Donskoï, sont beaucoup plus saillantes et grossières que dans les autres laines, dépassant sous ce rapport toutes les laines communes, excepté celles de Smyrne à peigne, Le diamètre des fibres varie de 1/16 à 1/30 de milimètre.

Les Churros de la République Argentine ont plutôt moins de corps que les laines d'Albanie et de Bagdad, et contiennent une très-forte proportion des fibres communes si apparentes dans les Donskoï. C'est ce qui explique leur bonne qualité comme laine à tapis.

Laines mérinos à draps

L'étude des qualités inférieures dans ces laines fait ressortir de la manière la plus claire les effets heureux du sang mérinos. A mesure que la race gagne en pureté, s'éloignant toujours de la base commune, les fibres grossières, inégales, remplies de moelle, deviennent de moins en moins nombreuses, remplacées par la fibre forte, régulière et sans moelle de la race supérieure, et à chaque degré d'avancement, la fibre devient de plus en plus uniforme.

Aussi, pendant que les laines communes varient de 1/16 à 1/25 de millimètre de diamètre, les « quart de sang » varient de 1/16 à 1/40, les « 3/8 de sang » de 1/20 à 1/50, les « demi-sang » enfin, perdant tous les caractères grossiers de leur origine, mesurent de 1/30 à 1/50 de millimètre de diamètre. Dans le mérinos demi-sang, qu'il vienne des Etat-Unis, d'Europe ou d'Australie, nous rencontrons la perfection la plus grande de structure et de force dont la fibre soit probablement capable. Elle contient à peine une trace de moelle, et juste assez d'écaille pour bien feutrer; tout est corps dans cette laine.

Quand nous passons du demi-sang aux qualités plus fines, la moelle disparaît entièrement, et les écailles disparaissent aussi presque complètement; mais le corps, en même temps qu'il devient plus fin, est moins ferme et moins élastique, et au fait, est retrogradé jusqu'à la condition d'une fibre croissante au lieu d'une fibre parfaite. Le diamètre de cent fibres de la toison primée à la dernière exposition de Londres varie de 1/60 à 1/80 de millimètre.

Laines à peigne

Entre les laines mérinos, fines et sans moelle, et les laines communes à tapis remplies de moëlle, partageant à la fois de la force et de la souplesse des dernières, vient se placer un groupe important de laines dites « laines à peignes. » Dans les Cotswold anglaises, la moëlle est peu abondante et ses cellules sont petites; le corps de la fibre est ferme, résistant et élastique; et les écailles sont fortes, mais serrées contre le corps de la fibre qui prend aussi un aspect lustré; Cette laine peut être prise comme type du groupe. Son diamètre varie de 1/16 à 1/28 de millimètre.

Les laines à peigne de Smyrne sont beaucoup plus fines, et leurs écailles plus apparentes; la moelle toutefois, tient plus de place dans les fibres grossière, et manque totalement dans les plus fines. Leur diamètre varie de 1/10 à 1/40 de milimètre.

Les laines blanches d'Alep contiennent fort peu de fibres communes; c'est chez elles que la moëlle et les écailles sont réduites à presque rien. Ces dernières sont tellement applaties qu'elles donnent à ces laines un lustre approchant de celui des Cotswold. Le diamètre varie de 1/20 à 1/30 de diamètre.

Les mérinos à peigne ne diffèrent pas comme structure des qualités les plus communes de ces laines décrites parmi les laines à drap excepté par leur longueur.

(*Philadelphia Textile Record*).

SÉNAT

Service télégraphique particulier
ET PAR FIL SPÉCIAL

Séance du mercredi 23 janvier 1884
Présidence de M. le Royer.

La séance

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Le Budget extraordinaire

Le Sénat reprend la suite de la discussion du budget extraordinaire.

La caisse des retraites

M. Tirard s'oppose à l'ajournement de l'article 5 relatif à la caisse des retraites, parce que cet article lui permet de réaliser une économie de 16 millions dont il a besoin.

M. Léon Say persiste à demander l'ajourne-